



Assemblée générale

Distr. limitée
28 septembre 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-sixième session

11-29 septembre 2017

Point 5 de l'ordre du jour

Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme

**Chine, Égypte, Fédération de Russie*, Inde, Venezuela (République bolivarienne du) :
amendement au projet de résolution A/HRC/36/L.26/Rev.1**

36/... Coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme

Après le quatorzième alinéa du préambule, insérer un alinéa *libellé comme suit* :

Conscient du manque de moyens concertés et spécifiques permettant de vérifier la crédibilité des allégations, ce qui peut compromettre l'efficacité et l'intégrité du processus d'évaluation de ces allégations, et soulignant qu'un dialogue et une coopération continus et constructifs avec l'État concerné devraient toujours primer,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

